noms appartiennent à Paris en particulier, et les vertus à toute la république. Il a régné pendant le repas une sorte de gravité qui convenoit à la circonstance. Les toasts suivans y ont été portés :

Par le ministre : *A la République et à la paix.* Puisse la victoire les confondre dans ses carresses.

Par le préfet du département de la Seine : *Aux braves qui se rendent à Dijon.* Puisse le premier consul y signer la paix !

Par le préfet de police : *A la concorde dans l'intérieur.* Puisse les français n'être désormais qu'un peuple d'amis!

Par le citoyen Poncet, propriétaire : *A l'agriculture.* Puisse-t-elle, après la victoire, offrir à nos braves une retraite glorieuse et une honorable récompense !

Par le citoyen Dupont : *Au commerce.* Puisse-t-il procurer l'aisance aux citoyens laborieux ; la gloire à l'homme de génie ; la richesse à l'état !

Par le citoyen Arnaud : *Aux beaux arts.* Ils font aussi la gloire de la nation ; ils nous doivent des prodiges. Puissent les artistes rivaliser les militaires !

— Si les individus qui vivent de leur travail savoient dans leurs jours de santé et de force économiser pour les tems où les maladies et la vieillesse ne leur permettent plus de travailler, la classe des vieillards indigens ne seroit pas aussi nombreuse ; mais jusqu'ici, aucun moyen n'étoit offert en France : la banque nationale vient d'en présenter un, en mettant au nombre de ses opérations, celle d'établir une caisse d'épargnes pour recevoir jusqu'à des mises de 50 fr., et pour en donner intérêt.

— Le général Mathieu-Dumas, qui a été chargé de l'honorable mission d'organiser cette partie intéressante de la réserve nationale, a reçu ordre de ne se rendre à Dijon qu'après avoir formé les premieres troupes de volontaires à Paris : il s'occupe dans ce moment des dernieres dispositions de ce travail. Ces dispositions seront officiellement rendues publiques sous deux jours ; elles éclaireront les volontaires.

1°. Sur tout ce qui est relatif à leur inscription qui aura lieu en même temps chez le préfet de Paris, et chez le général Mathieu Dumas ; rue Neuve Nicolas, n°. 11, près le Wauxhall d'été, boulevard Martin.

2°. Sur l'habillement, équipement, etc., dont les modeles se trouveront chez ce général.

Enfin, sur tous les objets qui peuvent intéresser les volontaires qui se proposent de donner cette preuve de zèle pour la cause nationale, celle de la liberté, de la propriété, et qui montrent, dans ce moment, un dévouement également utile, et également honorable pour le gouvernement qui a su y compter, et pour les français qui, aux yeux de l'Europe ; vont justifier sa confiance.

— On assure que le corps législatif sera prorogé de 25 jours.

VARIÉTÉS.

Sur la Femme invisible.

C'est à tort que des malveillans ont fait insérer dans quelques journaux que la dame invisible étoit partie. Le fait constant, c'est qu'on continue à jouir de cette étonnante expérience, rue des Prêtres Germain-l'Auxerrois, n°. 40, depuis une heure jusqu'à quatre, et qu'on en jouira sans interruption, dans ce local, jusqu'à ce que celui plus convenable qu'on prépare, soit prêt à y recevoir les curieux.

ANNONCES.

Théâtre de Lemiere, contenant les tragédies d'Hypermnestre, Idoménée, Térée, Artaxerce, Guillaume Tell, la Veuve du Malabar, Barnevelt. 2 vol. in-8°. Prix 6 fr. broché, 7 fr. relié et 8 fr. franc de port.

A Paris, chez Duchesne, libraire, rue des Grands-Augustins, n°. 30.

Morale des Orientaux, par P.-A.-M. Miger. Seconde éditton. Un vol. in-16.

A Paris, de l'imprimerie de Gagnard, rue Mazarine, n°. 1064.

Plan de Paris tel qu'il étoit à son origine, et Plan de Paris tel qu'il est aujourd'hui ; ouvrage in-8°. avec deux Plans in-folio, gravés et enluminés ; dans lequel on trouve les noms des 54 barrieres, de la clôture de cette ville, ceux de ses boulevards, de ses monumens, de ses rues principales, etc. ; avec un Projet de l'auteur sur les divers embellissemens dont cette ville est susceptible ; par le citoyen Cointeraux, professeur d'agriculture rurale.

A Paris, chez l'Auteur, rue de l'Université, n°. 932.

Manuel des Fous, ou *le grand Festin de l'Elysée*, par Pierre Sollier ; un volume in-12,